

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 04-5202 / 100737  
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 1950 Sion  
Montage automatique Swatch, formage à froid  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
60 H, 30 F  
28.11.2004–27.11.2007 (Renouvellement)
- 04-5206 / 101018  
Fischer SA, Thermoformage (Fischer AG, Thermoformung), 2017 Boudry  
Atelier de thermoformage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H, 12 F  
07.10.2004–06.11.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-5209 / 102075  
ISS Facility Services SA Topventil, 1023 Crissier  
Nettoyage industriel de ventilation pour restaurants, hôtels, hôpitaux et autres  
entreprises établis sur tout le territoire suisse  
besoins spéciaux de consommation  
12 H  
14.11.2004–13.11.2007 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 04-5175 / 100731  
Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny  
Warenvorbereitung  
besoins spéciaux de consommation  
30 H  
01.10.2004–31.12.2005 (Renouvellement/modification)  
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr
- 04-5176 / 100731  
Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny  
Belad et transport  
besoins spéciaux de consommation  
36 H  
01.10.2004–30.09.2007 (Renouvellement/modification)

- 04-5207 / 109419  
Scholl-Metal SA, 1219 Le Lignon  
Interventions en construction métallique sur les autoroutes RN1 et de contournement de Genève  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
3 H  
07.11.2004–06.11.2005 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)  
(Art. 14 et 15 OLT1)**

- 04-5174 / 100731  
Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny  
Services techniques, informatique, garage  
besoins spéciaux de consommation  
10 H, 3 F  
01.10.2004–30.09.2007 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)**

- 04-5166 / 100656  
Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe  
Four de recuit  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
2 H  
17.10.2004–16.10.2007 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 04-5201 / 100737  
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 1950 Sion  
Formage à froid  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
8 H  
28.11.2004–27.11.2007 (Renouvellement)

## **Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)**

- 04-5203 / 109266  
Media Online SA, 1204 Genève  
Help desk  
besoins spéciaux de consommation  
7 H  
07.11.2004–06.11.2007 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4975 / 109359  
Galliker Transports SA Boussens, 1034 Boussens  
Département du congelé  
besoins spéciaux de consommation  
1 H  
03.10.2004–02.10.2007 (Nouveau permis)
- 04-4991 / 101585  
Rémy Montavon SA, 2856 Boécourt  
Départements verre minéral, saphir, injection plastique, machine CNC,  
métallisation sous vide, gravure  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 H, 2 F  
10.10.2004–09.10.2007 (Renouvellement)
- 04-4993 / 109365  
Bacab S.A., 1450 Ste-Croix  
Extrusion et tressage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
9 H  
17.10.2004–16.10.2007 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-4972 / 101657  
VV S.A., 2800 Delémont  
Atelier d'étampage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
25 H, 34 F  
03.10.2004–31.12.2005 (Renouvellement)
- 04-4992 / 101047  
Manufacture de Haute Horlogerie Cartier SA, 2306 La Chaux-de-Fonds  
Usinage CNC des boîtes de montres, tournage et fraisage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
10.09.2004–31.12.2005 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)**

– 04-4660 / 101949

Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, 2732 Reconvilier  
ateliers de fonderie, de presses, d'étirage (y compris fours de recuit et décapage),  
de tréfilerie (y compris fours de recuit et décapage) à la Grand-Rue et à la rue  
du Moulin

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

12 H

01.09.2004–31.08.2005 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être  
attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie,  
3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la  
présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires,  
il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature  
du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant  
la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat  
d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31,  
3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

26 octobre 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail